



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 21 JUIL. 2020

Karp-Kneip Construction S.A.
14, rue Michel Flammang
L-1524 Luxembourg

N/Réf.: 92831-M

V/Réf.: 20190292-LP

Madame, Monsieur,

En réponse à votre requête du 7 juillet 2020 par laquelle vous sollicitez une autorisation pour la mise en conformité technique et sanitaire du centre équestre sur des fonds inscrits au cadastre des communes de LUXEMBOURG: section RA de ROLLINGERGRUND et de STRASSEN: section B des BOIS (Reckenthal), sous les numéros 283/3614 et 989/4123, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée sous condition que les travaux de mise en conformité soient réalisés conformément à la demande, au mémoire explicatif intitulé «*Sanierung der Reitporthalle und ihrer Umgebung, Rue de Reckenthal, Luxembourg/Strassen*» rédigé par le bureau d'études Luxplan S.A. en juillet 2020 portant la référence 20190292-LP et aux plans soumis dressés en date du 08/02/2019.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations éventuellement requises.

La présente vaut également levée de la fermeture de chantier du 30 avril 2020.

En vertu de l'article 60, paragraphe 2, dernier alinéa, de la prédite loi du 18 juillet 2018, vous êtes tenus d'afficher l'autorisation de la construction projetée aux abords du chantier pendant 3 mois dès réception de la présente. Le délai de recours devant les juridictions administratives court à l'égard des tiers à compter du jour où cet affichage est réalisé.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable

Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement SUD
- Communes de STRASSEN et de LUXEMBOURG